



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ WANNATE TL 75E

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit WANNATE TL 75E

Numéro du produit 58026

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 58026

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

WANNATE TL 75E

Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	TOLUENE DIISOCYANATE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 2,2'-OXYDIETHANOL AND PROPYLIDENETRIMETHANOL , ACÉTATE D"ÉTHYLE, DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

TOLUENE DIISOCYANATE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 2,2'-OXYDIETHANOL AND PROPYLIDENETRIMETHANOL			60-100%
Numéro CAS: 53317-61-6		Numéro CE: 500-120-8	
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317			

ACÉTATE D'ÉTHYLE			10-30%
Numéro CAS: 141-78-6		Numéro CE: 205-500-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475103-46-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336			

WANNATE TL 75E

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE			<1%
Numéro CAS: 26471-62-5	Numéro CE: 247-722-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454791-34-XXXX	
Classification Acute Tox. 1 - H330 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 3 - H412			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. Les effets peuvent être retardés.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée pour l'extinction.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

WANNATE TL 75E

Dangers particuliers	Oxydes de carbone.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
<u>5.3. Conseils aux pompiers</u>	
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.
-----------------------------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
--------------------------------	--

Classe de stockage	Stockage de liquides inflammables.
---------------------------	------------------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTATE D'ÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 400 ppm 1400 mg/m³

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 0.01 ppm(S-Inh) 0.08 mg/m³(S-Inh)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 0.02 ppm(S-Inh) 0.16 mg/m³(S-Inh)

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WANNATE TL 75E**ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS: 141-78-6)****Commentaires sur les composants**

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1468 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 1468 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 63 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 734 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 734 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 734 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 734 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 37 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 367 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 367 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets locaux: 4.5 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.26 mg/l
 - eau de mer; 0.026 mg/l
 - Sediment; 0.34 mg/kg
 - Sol; 0.22 mg/kg
 - STP; 650 mg/l

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE (CAS: 26471-62-5)**Commentaires sur les composants**

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.14 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.14 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.035 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.035 mg/m³

PNEC

- eau douce; 0.0125 mg/l
 - eau de mer; 0.00125 mg/l
 - rejet intermittent; 0.125 mg/l
 - STP; 1 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipements de protection****Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. Epaisseur: 0.7 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

WANNATE TL 75E

Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Absence de données.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	75°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	5°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.17 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Non-miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	500 - 1500 cP @ 25°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Absence de données.

WANNATE TL 75E

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
--------------------------------------	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides. Bases. Oxydants.
------------------------	--------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	21,84
-------------------------------	-------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'information disponible.
--------------------------------------	-------------------------------

Données sur l'animal	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------------------	--

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritante.
--	------------

Sensibilisation respiratoire

WANNATE TL 75E

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Absence de données.

Inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

TOLUENE DIISOCYANATE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 2,2'-OXYDIETHANOL AND PROPYLIDENETRIMETHANOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat This information is based on test data from similar products

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 2462 mg/l/4h/jour, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat This information is based on test data from similar products

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: , 24 heures, Lapin Légèrement irritant. This information is based on test data from similar products

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Cobaye: Sensibilisant. This information is based on test data from similar products

WANNATE TL 75E

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Négatif. This information is based on test data from similar products
Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

ACÉTATE D'ÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 934,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 20 000,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) OECD 404

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

WANNATE TL 75E**Danger par aspiration**

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Effet narcotique.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Légèrement irritant.

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Autres effets sur la santé Carcinogen Category 2.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 130,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 9 400,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 0,107

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 0,107

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

WANNATE TL 75E

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Mortel par inhalation. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une allergie respiratoire. Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE D'ÉTHYLE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

TOLUENE DIISOCYANATE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 2,2'-OXYDIETHANOL AND PROPYLIDENETRIMETHANOL

WANNATE TL 75E

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. , 96 heures: , Brachydanio rerio (poisson zèbre) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. , 48 heures: , Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. , 72 heures: , Scenedesmus subspicatus OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , : > 10000 mg/l, Boues activées OECD 209 This information is based on test data from similar products

ACÉTATE D'ÉTHYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 230 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 560 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 2500 mg/l, Algues NOEC, 48 heure: > 1000 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin	NOEC, 96 heure: 9.65 mg/l, Poissons OECD 212
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 2.4 mg/l, Daphnia magna

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Toxicité	Le produit contient une substance nocive pour les organismes aquatiques.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 133 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 12.5 mg/l, Daphnia magna OECD 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

TOLUENE DIISOCYANATE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 2,2'-OXYDIETHANOL AND PROPYLIDENETRIMETHANOL

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable. This information is based on test data from similar products
-------------------------------------	---

WANNATE TL 75E**ACÉTATE D'ÉTHYLE**

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation >70%: 28 jours

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTATE D'ÉTHYLE**

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage : 0.68

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTATE D'ÉTHYLE**

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Tension de surface 24 mN/m @ 20°C

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTATE D'ÉTHYLE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

WANNATE TL 75E

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ACÉTATE D'ÉTHYLE**

Autres effets néfastes Indéterminé.

DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1866

N° ONU (IMDG) 1866

N° ONU (ICAO) 1866

N° ONU (ADN) 1866

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) RÉSINE EN SOLUTION

Nom d'expédition (IMDG) RÉSINE EN SOLUTION

Nom d'expédition (ICAO) RESIN SOLUTION

Nom d'expédition (ADN) RÉSINE EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

WANNATE TL 75E

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (ADN) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

WANNATE TL 75E

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

17/06/2019

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

58026

Statut de la FDS

Approuvé.

WANNATE TL 75E

Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal



Scénario d'exposition Drumming and Distribution

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Drumming and Distribution
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Drumming and Distribution

État Liquide

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 30 tonnes

Montant annuel par site 3000 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Drumming and Distribution

Rejet dans l'environnement	Eau: 0.3 kg/jour Air: 3 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment d'eau douce: Exposition 0.012 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.01 eau de mer: Exposition 0.0002295 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment marin: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.011 Rejet: Exposition 0.018 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.0009315 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
-----------------------------	-----------------------------

Drumming and Distribution

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

Drumming and Distribution

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

État Liquide

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 8 tonnes

Montant annuel par site 1200 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
d'épuration des eaux usées domestique : 88.2%
(anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Rejet dans l'environnement	Eau: 24 kg/jour Air: 40 kg/jour terre: 0.08 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.142 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.547 sédiment d'eau douce: Exposition 0.848 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.678 eau de mer: Exposition 0.014 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.548 sédiment marin: Exposition 0.085 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.68 Rejet: Exposition 1.419 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.066 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.273

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
-----------------------------	-----------------------------

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition
Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)**Propriétés du produit**

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

Quantité quotidienne par site: 1 tonnes

Montant annuel par site 300 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 10 kg/jour
Air: 5 kg/jour
terre: 0.1 kg/jour

Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.059 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR 0.547
sédiment d'eau douce: Exposition 0.355 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.284
eau de mer: Exposition 0.006 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.229
sédiment marin: Exposition 0.036 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.285
Rejet: Exposition 0.591 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition <0.01 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition
Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1 tonnes
Montant annuel par site 300 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 20 kg/jour
Air: 980 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.707 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.566
sédiment d'eau douce: Exposition 0.119 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.456
eau de mer: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.457
sédiment marin: Exposition 0.071 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.567
Rejet: Exposition 1.183 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.081 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.336

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 45.89 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.063

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.68

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.125

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.054

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition
Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

Salarié

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 0.014 kg/jour Air: 0.666 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0004036 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01 eau de mer: Exposition 0.00006015 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment marin: Exposition 0.0003587 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01 Rejet: Exposition 0.0008041 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.336

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01
 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022
 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 64.24 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.088
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011
 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 257 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.175

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 128.5 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.175
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109
 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 513.9 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.35

PROC5 Mélange dans des processus par lots
 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218
 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218
 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025
 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218
 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 154.2 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.21

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 12.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.204

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 616.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.42

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 154.2 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.21

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 616.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.42

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 16.97 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.269

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition

Use as a laboratory reagent at industrial sites

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a laboratory reagent at industrial sites
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1 tonnes
Montant annuel par site 20 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Use as a laboratory reagent at industrial sites

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
---	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.
-------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
--	---

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	--

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 20 kg/jour Air: 25 kg/jour terre: 0.1 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.119 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR 0.456 sédiment d'eau douce: Exposition 0.707 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.566 eau de mer: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.457 sédiment marin: Exposition 0.071 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.567 Rejet: Exposition 1.183 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.054 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

Use as a laboratory reagent at industrial sites

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 37.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435
Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01
Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Professional use as a laboratory reagent

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use as a laboratory reagent
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
------------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.
------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Professional use as a laboratory reagent

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 2 kg/jour
Air: 2 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR 0.047
sédiment d'eau douce: Exposition 0.072 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.058
eau de mer: Exposition 0.0001 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.047
sédiment marin: Exposition 0.007 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.059
Rejet: Exposition 0.118 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.023

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional use as a laboratory reagent

Exposition

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Professional use in agrochemicals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in agrochemicals
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
------------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Professional use in agrochemicals

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Éviter toute utilisation lors d'une concentration du produit de plus de25%. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.003 kg/jour
Air: 0.247 kg/jour
terre: 0.025 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0003393 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.00005372 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.0003204 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
Rejet: Exposition 0.000162 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.00009985 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional use in agrochemicals

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.05 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.06

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.822 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.013

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 176.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.12

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 33.04 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.045

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 4.116 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 132.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.09

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 33.04 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.045

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 132.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.09

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 12.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.204

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 881.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.6

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Industrial use in Cleaning Agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in Cleaning Agents
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Industrial use in Cleaning Agents

Quantité quotidienne par site: 1.2 tonnes

Montant annuel par site 25 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
d'épuration des eaux usées domestique : 88.2%
(anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.125 kg/jour
Air: 375 kg/jour
terre: 0 kg/jour

Industrial use in Cleaning Agents

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.000126 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.0007515 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
Rejet: Exposition 0.007 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Industrial use in Cleaning Agents

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 27.53 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.038

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.68

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 110.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.075

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.589 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL

Industrial use in Cleaning Agents

734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Professional Use in Cleaning Agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional Use in Cleaning Agents
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

Salarié

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Mesures de management du risque

Professional Use in Cleaning Agents

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25% Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.014 kg/jour
Air: 0.014 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0004041 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.0000602 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.000359 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
Rejet: Exposition 0.0008101 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.0001295 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Professional Use in Cleaning Agents

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional Use in Cleaning Agents

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.05 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.06

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.822 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.013

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 176.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.414 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 77.09 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.105

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 4.116 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 308.4 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.21

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 128.5 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.175

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.34

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 513.9 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.35

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 15.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.021

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 61.67 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.042

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 33.04 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.045

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 132.2 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 16.46 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.261

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL

Professional Use in Cleaning Agents

734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Industrial use in lubricants

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in lubricants
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Industrial use in lubricants

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1.2 tonnes
Montant annuel par site 25 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Industrial use in lubricants

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 1.25 kg/jour
Air: 3.75 kg/jour
terre: 1.25 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.03
sédiment d'eau douce: Exposition 0.046 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.037
eau de mer: Exposition 0.0007912 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.03
sédiment marin: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.038
Rejet: Exposition 0.074 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.003 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.015

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Industrial use in lubricants

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.572 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.136

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

Industrial use in lubricants

remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 128.5 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.175

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 513.9 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.35

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval



Scénario d'exposition Professional use in lubricants

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in lubricants
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

Salarié

Professional use in lubricants

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 100% Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Professional use in lubricants

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures de management du risque

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.014 kg/jour
Air: 0.014 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0004041 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.0000602 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.000359 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
Rejet: Exposition 0.0008101 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.0001295 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional use in lubricants

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 64.24 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.088

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 257 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.175

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 12.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.204

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 881.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.6

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 257 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.35

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 1028 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.7

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

Professional use in lubricants

remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 110.1 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.15

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 440.5 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.3

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 110.1 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.15

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 440.5 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.3

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.2

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 587.4 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.4

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.2

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 587.4 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.4

PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.027

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval